Décision n° 2023 - 267 R



Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire université de technologie de Compiègne, session 2023

La directrice de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE:

<u>Article 1er</u>: Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire université de technologie de Compiègne, au titre de l'année 2023 :

Madame EL KADRI BENKARA Khadija, ingénieure de recherche hors classe, présidente, université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Monsieur SAVOUREY David, ingénieur de recherche, vice-président, Centre national de la recherche scientifique, Compiègne.

Madame ROUX Claude-Isabelle, ingénieure de recherche hors classe, experte, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, Paris.

Monsieur DAUCHEZ Nicolas, professeur des universités de classe exceptionnelle, suppléant, université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Madame MASSON Marie-Hélène, maître de conférences hors classe, suppléante, université de Picardie Jules Verne, Institut universitaire de technologie Beauvais, Beauvais.

<u>Article 2</u> : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Direction des ressources

service.RH-recrutement@utc.fr

humaines

DRH/PR/CP

Université de technologie de Compiègne

Rue du Docteur Schweitzer CS 60319 60203 Compiègne cedex

Tél. 03.44.23.44.23 www.utc.fr Fait à Compiègne, le 24 oct ene 2023 La directrice de l'UTC,

Claire Rossi